

PCSRA 2005 - Directives concernant la feuille de conversion de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse

La feuille de conversion de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse permet de rajuster les revenus et dépenses admissibles selon la comptabilité de caisse lorsque nécessaire dans le cadre du PCSRA (voir le Manuel du PCSRA, section 6.1; le BIT-04, Soutien de l'ensemble de l'exploitation agricole, le BIT-06, Méthodes comptables et la feuille de calcul pour la méthode de comptabilité d'exercice modifiée (MCEM)).

Pour garantir l'exactitude des données au titre du PCSRA, les producteurs doivent fournir tous leurs revenus et dépenses afin de permettre le rapprochement des états financiers avec l'annexe 1 du formulaire T2.

Lorsque vous remplissez la feuille de conversion de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse, veuillez vous assurer que :

- le nom, le NIP et le numéro d'exploitation sont exacts.
- les données selon la comptabilité d'exercice correspondent à celles des états financiers (ou à celles de l'état de compte du CSRN dans le cas d'un participant au CSRN pour une année visée*).
- les données selon la comptabilité de caisse correspondent à celles de l'annexe 1 du formulaire T2.
- les revenus et dépenses admissibles au titre du PCSRA sont distincts des revenus et dépenses non admissibles.
- les données sur les stocks, les comptes créditeurs, les comptes débiteurs et les intrants (d'ouverture et de clôture) admissibles pour les années visées correspondent à celles inscrites aux parties A, B et C de la section 9 du formulaire harmonisé du PCSRA.
- la valeur totale des stocks, des comptes créditeurs, des comptes débiteurs et des intrants (d'ouverture et de clôture) correspond à celle inscrite à l'annexe 1 du formulaire T2.

La cellule E3 de la feuille de conversion de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse (Montant à redresser au titre du PCSRA) sert à convertir les données d'exercice en données de caisse si vous avez déclaré vos données selon la comptabilité d'exercice au titre du CSRN/PCSRA une année donnée. Cette valeur redresse votre marge du PCSRA pour l'année de programme donnée selon la comptabilité de caisse. Si vous utilisez les feuilles de calcul pour produire votre État A au titre du PCSRA, la valeur de la cellule E3 n'est pas pertinente.

Remarque : Parcs d'engraissement à façon – Les revenus et dépenses liés à l'engraissement à façon doivent n'inclure que les revenus et dépenses admissibles au titre du PCSRA. Par exemple, pour les revenus provenant de frais d'engraissement et de pension, seuls les revenus issus de l'engraissement sont admissibles

Exemple : revenu d'engraissement à façon

Déclarez le montant total des revenus liés à l'engraissement à façon à la ligne 9617. L'Administration du programme calculera automatiquement une déduction de 5 % pour frais de pension.

Revenu d'engraissement à façon	9617	50 000			100 000	50 000	100 000
Moins déduction de 5 % pour frais de pension (montant négatif)		-2 500	0	0	-5 000	-2 500	-5 000
Déduction de 5 % pour frais de pension - rajout	9600	2 500	0	0	5 000	2 500	5 000

Exemple : dépenses d'engraissement à façon

Déclarez le montant total des dépenses liées à l'engraissement à façon à la ligne 9831. L'Administration du programme calculera automatiquement une déduction de 5 % pour frais de pension.

Dépenses d'engraissement à façon	9831	50 000	50 000	100 000			0
Moins déduction de 5 % pour frais de pension (montant négatif)		-2 500	-2 500	-5 000	0	0	0
Déduction de 5 % pour frais de pension - rajout		2 500	2 500	5 000	0	0	0

Si le taux de 5 % ne convient à une exploitation donnée, l'Administration pourrait utiliser un autre taux et, si nécessaire, demander au participant de lui fournir des pièces justificatives.

* Remarque : Dans le cas d'un participant au CSRN ayant présenté une demande de modification faisant en sorte que les données actuelles diffèrent de celles des états financiers initiaux, utiliser les données du CSRN à titre de données d'exercice pour remplir la feuille de conversion.

FEUILLE DE CONVERSION DE LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE À LA COMPTABILITÉ DE CAISSE

NOM : <input type="text"/>	ANNÉE : <input type="text"/>	NIP : <input type="text"/>	N° D'EXPLOITATION : <input type="text"/>				
MONTANT À REDRESSER AU TITRE DU PCSRA	0						
	CODE	MONTANT SELON É/F (RAJUSTÉ) ÉTAT DE COMPTE CSRN	STOCK OUVERT. OU CC OUVERT. +	STOCK CLÔT. OU CC CLÔT. -	CD OUVERT. +	CD CLÔT. -	MONTANT SELON LA COMPTABILITÉ DE CAISSE
CONVERSION DES REVENUS ADMISSIBLES							
VENTES DE PRODUITS AGRICOLES							
REVENU D'ENGRaisseMENT À FAÇON	9617						
MOINS DÉDUCTION DE 5 % FRAIS DE PENSION (MONTANT NÉG.)							
INDEMNITÉS POUR DOMMAGES CAUSÉS PAR LA FAUNE							
INDEMNITÉS DE L'ASSURANCE RÉCOLTE / PRODUCTION							
REMISES SUR LES DÉPENSES ADMISSIBLES	9574						
RAJ. DES STOCKS DES REVENUS NON INCLUS CI-HAUT							
VALEUR TOTALE DES RAJOUTS DES STOCKS D'OUVERTURE ADMISSIBLES							
VALEUR TOTALE DES DÉDUCTIONS DES STOCKS DE CLÔTURE ADMISSIBLES							
RAJ. DES STOCKS - SI EFFECTUÉ SUR LE MONTANT NET							
TOTAL							
CONVERSION DES REVENUS NON ADMISSIBLES							
VALEUR TOTALE DES RAJOUTS DES STOCKS D'OUVERTURE NON ADMISSIBLES							
VALEUR TOTALE DES DÉDUCTIONS DES STOCKS DE CLÔTURE NON ADMISSIBLES							
TOTAL							
AUTRES REVENUS AGRICOLES NON ADMISSIBLES							
INDEMNITÉS DE PROGRAMMES	9540						
PAIEMENTS DU PROGRAMME D'AIDE EN CAS DE CATASTROPHE	9544						
REMISE SUR LES DÉPENSES NON ADMISSIBLES	9575						
TRAVAIL À FORFAIT (AGRICOLE)	9601						
TRAVAIL À FORFAIT (NON AGRICOLE)	9600						
RISTOURNES	9605						
INTÉRÊTS	9607						
GRAVIER	9610						
CAMIONNAGE (LIÉ À L'EXPLOITATION AGRICOLE)	9611						
CAMIONNAGE (NON LIÉ À L'EXPLOITATION AGRICOLE)	9600						
REVENTE DE PRODUITS ACHETÉS	9612						
CONTRAT-LOCATION (GAZ, PUIT DE PÉTROLE, BAUX DE SURFACE, ETC)	9613						
LOCATION DE MACHINERIE	9614						
AUTRE - CSRN	9600						
AUTRE - GAINS SUR L'ALIÉNATION D'IMMOBILISATIONS	9600						
AUTRE - GAINS SUR L'ALIÉNATION D'UN PLACEMENT	9600						
AUTRE - GAIN EN CAPITAL IMPOSABLE	9600						
AUTRE - REVENU DE LOCATION	9600						
DÉDUCTION DE 5 % POUR FRAIS DE PENSION - RAJOUT	9600						
AUTRE -	9600						
AUTRE -	9600						
AUTRE -	9600						
AUTRE -	9600						
(N'utiliser que lorsque le code ne se trouve pas sur la liste)	9600						
Montants à ajouter non admissibles selon l'annexe 1 du formulaire T2	9600						
Inscrire le code de la ligne du formulaire T2 et une description	9600						
	9600						
	9600						
	9600						
	9600						
Montants à déduire non admissibles selon l'annexe 1 du formulaire T2	9600						
Inscrire le code de la ligne du formulaire T2 et une description	9600						
	9600						
	9600						
	9600						
	9600						
	9600						
TOTAL							
REVENU AGRICOLE BRUT	9959						

FEUILLE DE CONVERSION DE LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE À LA COMPTABILITÉ DE CAISSE

NOM : ANNÉE : NIP : N° D'EXPLOITATION :

CODE	MONTANT SELON L'ÉTAT DE COMPTE CSRN	CC OUVERTURE +	CC CLÔTURE -	APA CLÔT. OU APA CLÔT +	APA OUVERT. OU APA OUVERT -	MONTANT SELON LA COMPTABILITÉ DE CAISSE
DÉPENSES ADMISSIBLE						
ACHATS DE PRODUITS						
ALIMENTS PRÉPARÉS ET SUPPLÉMENTS PROTÉIQUES	46					
CONTENEURS ET FICELLE	9661					
ENGRAIS	9662					
PESTICIDES	9663					
PRIMES D'ASSURANCE RÉCOLTE	9665					
HONORAIRES DE VÉTÉRINAIRE, MÉDICAMENTS, FRAIS D'INSÉMI. ARTIFI.	9713					
MINÉRAUX ET SEL	9714					
MACHINERIE (ESSENCE, DIESEL, HUILE)	9764					
ÉLECTRICITÉ	9799					
TRANSPORT ET CAMIONNAGE	9801					
HUILE DE CHAUFFAGE	9802					
SALAIRES (AUTRES QUE CEUX VERSÉS AU CONJOINT ET AUX PERSONNES LIÉES)	9815					
ENTREPOSAGE / SÉCHAGE	9822					
ALIMENTS PRÉPARÉS	9830					
FRAIS LIÉS AUX TRANSACTIONS À TERME DE MARCHANDISES						
PRIMES D'ASSURANCE (REVENUS ET DÉPENSES ADMISSIBLES)						
ENGRAISSEMENT À FAÇON	9831					
MOINS DÉDUCTION DE 5 % FRAIS DE PENSION (MONTANT NEG.)						
COMMISSIONS ET REDEVANCES	9836					
TOTAL						

CONVERSION DES REVENUS NON ADMISSIBLES						
MACHINERIE (RÉPARATIONS, PERMIS, ASSURANCES)	9760					
MACHINERIE (LOCATION / LOUAGE)	9765					
FRAIS DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION	9792					
RÉPARATIONS DE BÂTIMENTS ET DE CLÔTURES	9795					
DÉFRICHAGE ET DRAINAGE	9796					
TRAVAIL AGRICOLE À FORFAIT	9798					
TRAVAIL AGRICOLE À FORFAIT-LIEN DE DÉPENDANCE	9798					
AUTRES PRIMES D'ASSURANCE	9804					
INTÉRÊTS (IMMOBILIER, HYPOTHÈQUE, AUTRE)	9805					
FRAIS D'INSCRIPTION OU DE MEMBRE D'ASSOCIATIONS	9807					
FRAIS DE BUREAU	9808					
FRAIS JURIDIQUES ET COMPTABLES	9809					
IMPÔT FONCIER	9810					
LOCATION (TERRES, BÂTIMENTS, PÂTURAGES)	9811					
SALAIRES (CONJOINT OU PERSONNE LIÉE)	9816					
FRAIS DE VÉHICULE À MOTEUR	9819					
PETITS OUTILS	9820					
ANALYSE DE SOL	9821					
IMMATRICULATION / PERMIS	9823					
TÉLÉPHONE	9824					
GRAVIER	9826					
ACHATS DE PRODUITS REVENDUS	9827					
FRAIS D'INTÉRÊTS ET COÛTS DE LOCATION D'UN VÉHICULE À MOTEUR	9829					
DÉDUCTION DE 5 % POUR FRAIS DE PENSION - RAJOUT						
DÉDUCTIONS POUR LES IMMOBILISATIONS ADMISSIBLES	9935					
DÉDUCTION POUR AMORTISSEMENT	9936					
RAJ. OBLIGATOIRES POUR INVENTAIRE - EXERCICE PRÉCÉDENT	9937					
RAJ. FACULTATIFS POUR INVENTAIRE - EXERCICE PRÉCÉDENT	9938					
AUTRE - GAINS / PERTES SUR L'ALIÉNATION D'IMMOBILISATIONS	9896					
AUTRE - AMORTISSEMENT SELON LES ÉTATS FINANCIERS	9896					
AUTRE -	9897					
AUTRE -	9897					
AUTRE -	9897					
AUTRE -	9897					
AUTRE -	9897					
TOTAL						

DÉPENSES AGRICOLES BRUTES	9968					
----------------------------------	------	--	--	--	--	--

FEUILLE DE CONVERSION DE LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE À LA COMPTABILITÉ DE CAISSE

NOM : ANNÉE : NIP : N° D'EXPLOITATION :

REVENU AGRICOLE BRUT	9959						
DÉPENSES AGRICOLES BRUTES	9968						

REVENU AGRICOLE NET AVANT RAJUSTEMENT	9969						
---------------------------------------	------	--	--	--	--	--	--

RAJ. FACULTATIFS POUR INVENTAIRE-EXERCICE EN COURS	9941						
RAJ. OBLIGATOIRES POUR INVENTAIRE-EXERCICE EN COURS	9942						

REVENU NET	9946						
------------	------	--	--	--	--	--	--

RAPPROCHEMENT

REVENU NET (PERTE NETTE) CALCULÉ SELON LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE (FEUILLE DE CALCUL)	<input type="text"/>	Revenu net (perte nette) selon l'annexe 1 du T2	<input type="text"/>
Revenu net (perte nette) selon les états financiers	<input type="text"/>		<input type="text"/>
La différence devrait être "zéro"	<input type="text"/>		<input type="text"/>

Marge du PCSRA selon la comp. de caisse	<input type="text"/>
Marge du PCSRA selon la comp. d'exercice	<input type="text"/>
Montant à rajuster	<input type="text"/>

Rapprochement des données du formulaire *Renseignements supplémentaires pour le PCSRA* - année de programme

Section 9 - Partie B Comptes débiteurs et produits reportés

Admissibles	Non admissible	Total		
CD d'ouverture	CD d'ouverture		Comptes débiteurs d'ouverture selon l'État A	<input type="text"/>
CD de clôture	CD de clôture		Comptes débiteurs d'ouverture selon la présente feuille de conversion	<input type="text"/>
CC d'ouverture	CC d'ouverture		Différence (devrait être "zéro")	<input type="text"/>
CC de clôture	CC de clôture		Comptes débiteurs de fermeture selon l'État A	<input type="text"/>
Intrants / ouvert.	Intrants/ouvert		Comptes débiteurs de clôture selon la présente feuille de conversion	<input type="text"/>
Intrants / clôt.	Intrants/clôt.		Différence (devrait être "zéro")	<input type="text"/>

Section 9 - Partie A Valeur des intrants achetés

Valeur des intrants d'ouverture selon l'État A	<input type="text"/>
Intrants d'ouverture selon la présente feuille de conversion	<input type="text"/>
Différence (devrait être "zéro")	<input type="text"/>
Valeur des intrants de clôture selon l'État A	<input type="text"/>
Intrants de clôture selon la présente feuille de conversion	<input type="text"/>
Différence (devrait être "zéro")	<input type="text"/>

Section 9 - Partie C Comptes créditeurs

Comptes créditeurs d'ouverture selon l'État A	<input type="text"/>
Comptes créditeurs d'ouverture selon la présente feuille de conversion	<input type="text"/>
Différence (devrait être "zéro")	<input type="text"/>
Comptes créditeurs de fermeture selon l'État A	<input type="text"/>
Comptes créditeurs de clôture selon la présente feuille de conversion	<input type="text"/>
Différence (devrait être "zéro")	<input type="text"/>

Internal Use Only

1	\$0.00
2	\$0.00
32	\$0.00
33	\$0.00
34	\$0.00
63	\$0.00
70	\$0.00
72	\$0.00
	<hr/>
	\$0.00 A
	\$0.00 B
	\$0.00 C
	<hr/>
	\$0.00